

# LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition Septembre 2020– N°26

## Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

La fin des vacances a sonné pour un grand nombre d'entre nous, nous avons encore des incertitudes sur la propagation du Covid 19 dans notre pays. En Auvergne, nous avons été épargnés, mais les gestes barrières ainsi que le port du masque me semble être le seul rempart contre une seconde vague.

Votre Conseil Municipal a été renouvelé. Nous sommes maintenant en ordre de marche pour travailler sereinement. Les différentes commissions communales et intercommunales sont installées.

Nous craignons une crise économique, notre quotidien risque d'en être impacté. Soyons confiants et restons solidaires.

Nos artisans et commerçants ont subi un ralentissement de leur activité et nous espérons sincèrement que tous sortiront de cette crise au mieux.

Néanmoins, notre commerce de proximité « l'Auberge des Sources » a bien résisté car des plats à emporter ont été proposés dès la fin du confinement. Un grand nombre d'entre vous a contribué à cette reprise. Soyez-en remerciés.

Bon courage à tous.

Jean Pierre Muselier



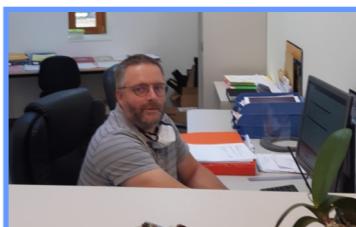
L'équipe communale est aussi constituée de trois salariés :

Mr DELRUE Benoît, premier visage que nous voyons lors de notre venue en mairie, est au poste de secrétaire. Il vous accueille, renseigne et assiste Mr le maire dans les diverses tâches qui lui incombent.

Mr GOLFIER Michel travaille en collaboration avec notre deuxième adjoint Jean-Claude LEMOINE, qui lui assigne des missions d'entretien à effectuer dans notre village.

Mme BOULEAU Marie-Claire, nouvellement employée, assurera les tâches de nettoyage des locaux communaux.

Nous voulions également remercier Mme Danielle BUISSON pour ses nombreuses années de service dans notre commune. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



## Le conseil municipal

### Les commissions communales



Jean-Pierre Muselier  
Maire



Paul Lasset  
Premier Adjoint



Jean-Claude Lemoine  
Deuxième Adjoint



Jérôme Meynet  
Troisième Adjoint

	1er Adjoint	2e Adjoint	3e Adjoint
les délégations du Maire aux Adjoints	finances, entretien des bâtiments communaux	voirie, urbanisme, employé communal	jeunesse, scolaire, sport et culture



Sébastien Cerezo  
Conseiller Municipal

**Finances et budget :** Jean-Pierre Muselier, Jean Claude Lemoine, Paul Lasset, Jérôme Meynet, Julien Laplace, Elisabeth Jacquot, Sébastien Cerezo, Stéphanie Névoltry.



Elisabeth Jacquot  
Conseillère Municipale

**Appel d'Offres :** Jean-Pierre Muselier, Jérôme Meynet, Sébastien Cerezo, Joël Baraduc, Paul Lasset.



Muriel Pescador  
Conseillère Municipale

**Bâtiments Communaux :** Paul Lasset, Jérôme Meynet, Julien Laplace, Elisabeth Jacquot, Muriel Pescador.



Joël Baraduc  
Conseiller Municipal

**Voirie :** Jean-Claude Lemoine, Paul Lasset, Jérôme Meynet, Sébastien Cerezo, Olivier Knipping, Stéphanie Névoltry, Elisabeth Jacquot, Joël Baraduc.



Julien Laplace  
Conseiller Municipal

**Environnement, Espaces Verts:** Jean-Claude Lemoine, Paul Lasset, Jérôme Meynet, Julien Laplace, Muriel Pescador, Sébastien Cerezo, Olivier Knipping.



Stéphanie Névoltry  
Conseillère Municipale

**Communication :** Elisabeth Jacquot, Jean-Claude Lemoine, Julien Laplace, Stéphanie Névoltry, Muriel Pescador.



Olivier Knipping  
Conseiller Municipal

**Jeunesse, Sport et Culture :** Jérôme Meynet, Julien Laplace, Sébastien Cerezo, Stéphanie Névoltry.

**Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) :** Jean-Pierre Muselier, Paul Lasset, Elisabeth Jacquot, Joël Baraduc, Julien Laplace.

**Non élus :** Martine Clérard, Nicole Dauphin, Alain Espagnol, Henri Gilbert.

**Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :** à venir

**Location Salle des Fêtes et Gite :** Paul Lasset, Jérôme Meynet.

## Les commissions intercommunales

**Communauté de Commune Combrailles Sioule et Morge :**  
Jean-Pierre Muselier, Paul Lasset.



**Syndicat du Bois de L'Aumone (SBA) :** A venir.



**Centre intercommunal d'Action Social (CIAS) :** A venir.



**Etablissement Public Foncier (EPF / SMAF) :** A venir.



**Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :**  
Jean-Pierre Muselier.



**Voirie et Travaux :** Jean-Claude Lemoine.



**Jeunesse :** Jérôme Meynet, Muriel Pescador.



**Culture :** Julien Laplace, Joël Baraduc.



**Sport :** Stéphanie Névoltry, Sébastien Cerezo.



**Communication Développement Economique :** Jean-Pierre Muselier,  
Jérôme Meynet.



**Transition Energétique :** Jérôme Meynet, Julien Laplace.



**Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) :** Jérôme Meynet, Julien Laplace.



**Mission Locale :** Stéphanie Névoltry, Elisabeth Jacquart.



**Aide à la personne :** Elisabeth Jacquart, Paul Lasset.



**Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) :** Paul Lasset,  
Julien Laplace.



**Syndicat Sioule et Morge :** Jean-Claude Lemoine, Sébastien Cerezo,  
Paul Lasset.



**Syndicat Mixte pour l'aménagement de La Haute Morge (Irrigation) :**  
Olivier Knipping, Sébastien Cerezo.



**Syndicat Intercommunal d'Assainissement Rive Droite de la Morge (curage des Fossés) :** Olivier Knipping, Jean-Pierre Muselier.



**Syndicat Morge et Chambaron (SIA) :** Jean-Claude Lemoine,  
Sébastien Cerezo, Paul Lasset.



**Correspondant Défense :** Joël Baraduc, Stéphanie Névoltry.



**Comité National D'Action Sociale (CNAS) :** Paul Lasset.



**Les Haies du Puy de Dôme :** Julien Laplace, Muriel Pescador.



**Fédération départementale des groupements de défense des Organismes Nuisibles (FDGDON) :** Olivier Knipping, Julien Laplace.

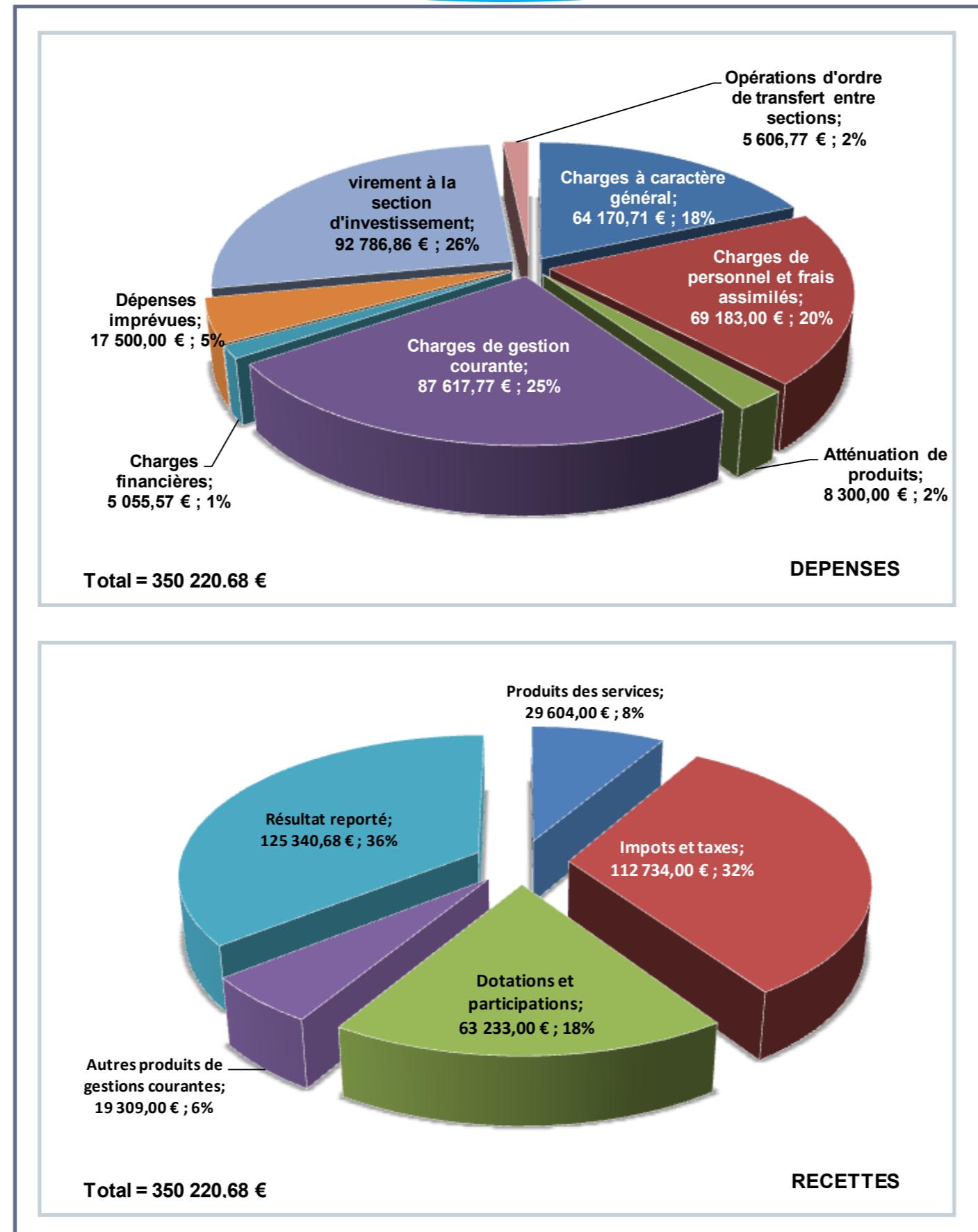


**SEMERAP :** Paul Lasset.

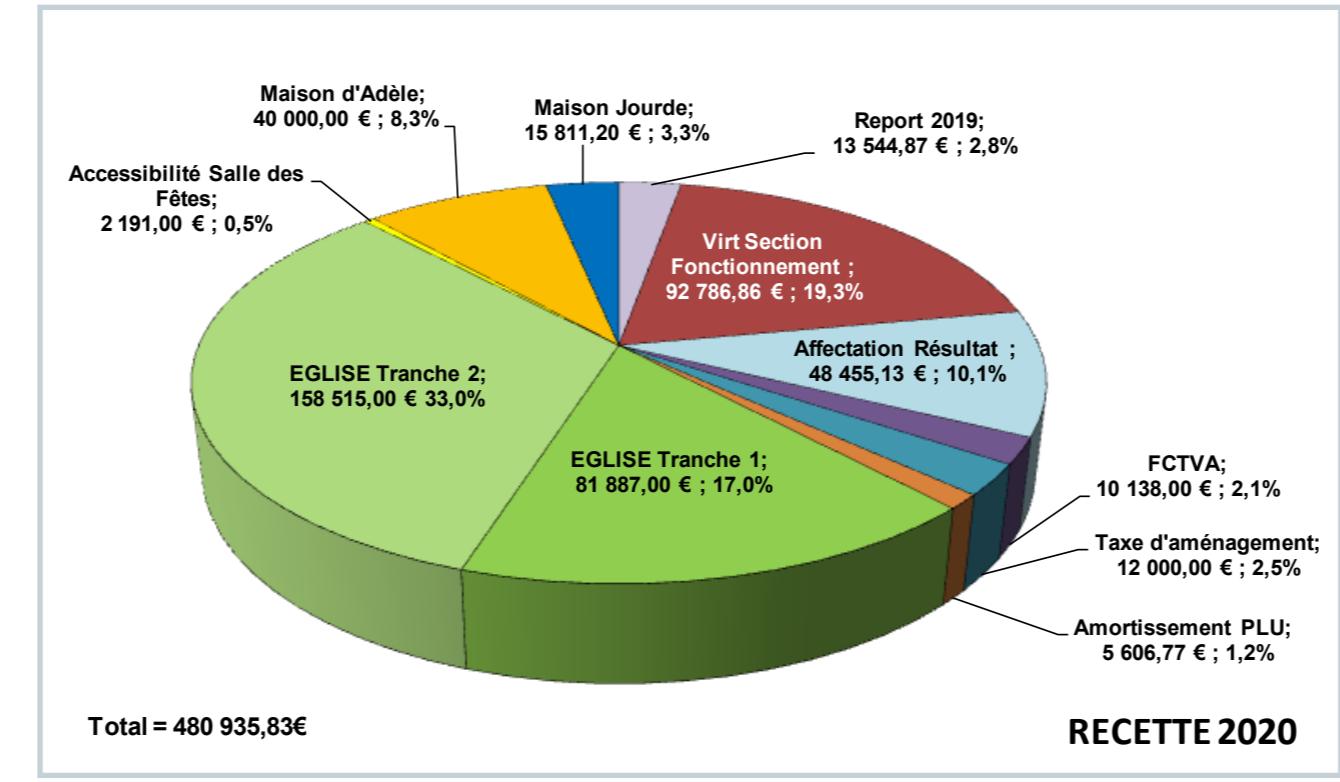
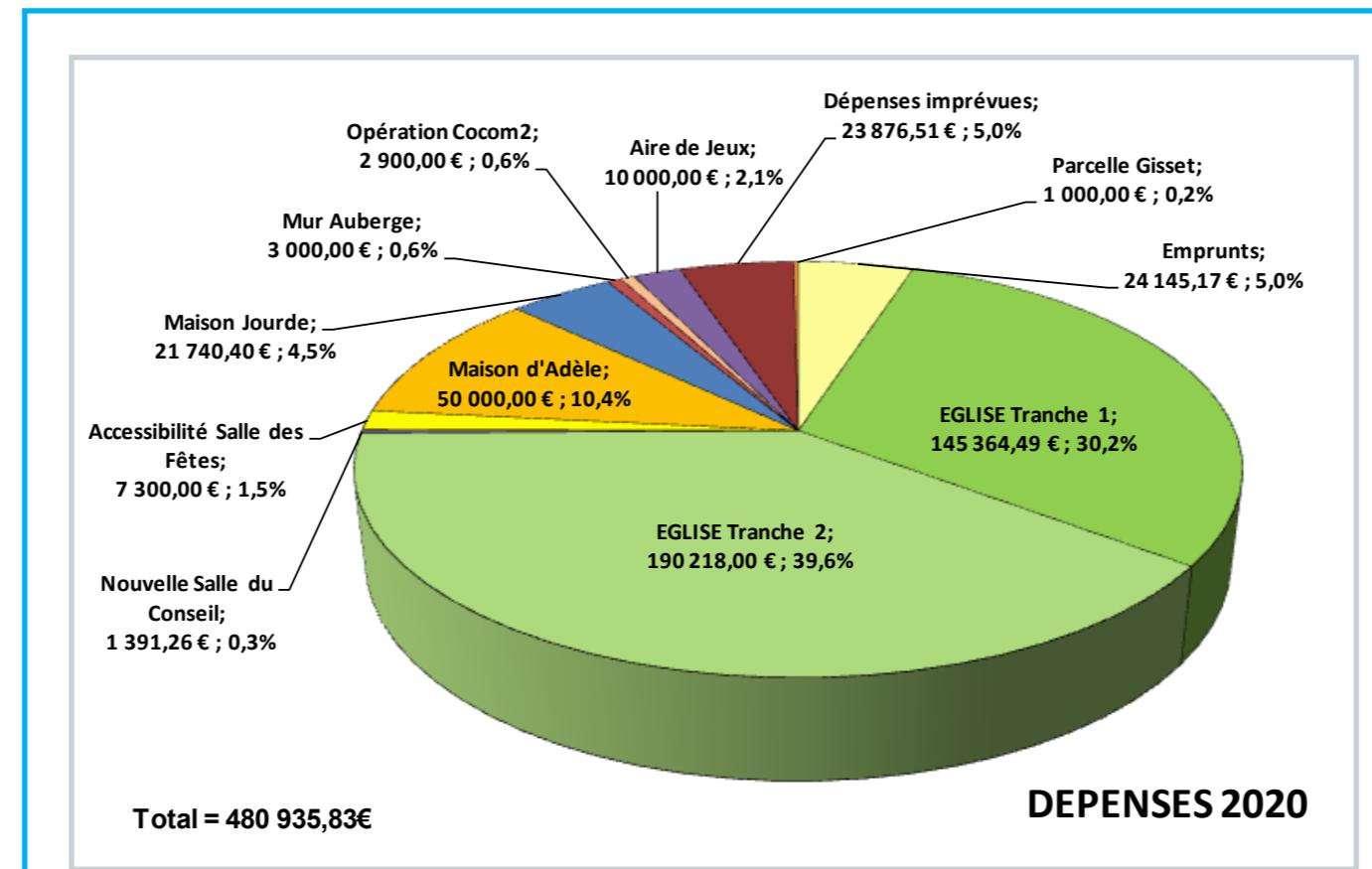


En caractères gras = titulaires, en caractères normaux = suppléants

# Budget prévisionnel fonctionnement 2020



## Budget prévisionnel d'investissement 2020



## Nos réseaux en eaux

### **VOTRE FACTURE D'EAU CHANGE**

Le Syndicat Mixte de Sioule et Morge assure l'alimentation en eau des 58 communes qui le constituent, de la production de l'eau à sa distribution. Ce sont maintenant les agents du syndicat qui interviennent pour toute question liée à l'eau potable.

Le contrat de délégation confié à la SEMERAP est arrivé à échéance le 29 Février 2020. Dorénavant, vous aurez deux factures, une pour l'eau potable de SIOULE et MORGE et une de la SEMERAP pour l'assainissement.

### **ASSAINISSEMENT EAUX USEES**

Les communes de St Myon et Artonne vont rejoindre le Syndicat des eaux usées Morge et Chambaron et se raccorder à la nouvelle station d'épuration des Martres sur Morge. Le raccordement devrait se faire en octobre 2020.

### **ENTRETIEN DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES**

Une convention a été signée avec la SEMERAP pour l'entretien du réseau.

## Civisme et autres obligations

**Merci à tous par avance.**

### **Élagage des arbres et des haies**

Les arbres, branches, racines qui débordent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires.

En effet, ils doivent être taillés de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Le domaine public routier communal ne doit pas être encombré, et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée.



### **Les poubelles**

La propreté de la commune est l'affaire de tous, et pas seulement des employés municipaux. Le point propre, route de Combronde est l'emplacement du conteneur à verres.

Ce n'est pas un dépôt de tout autre objet par des citoyens peu scrupuleux. Merci de faire preuve d'un peu de civisme.

### **Les trottoirs et accotements**

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état de propreté et d'hygiène. Tous les riverains sont invités à intervenir régulièrement pour que les trottoirs et caniveaux, au droit de leur façade ou clôture soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et d'enlever les éventuelles mauvaises herbes qui y poussent.

# COVID 19

Cinq mois déjà que la pandémie dû au COVID 19 a impacté notre pays et notre commune.

Nous reprenons progressivement nos activités de travail ou de loisirs après la période difficile du confinement du 15/03/20 au 15/06/20, difficultés assez relatives pour nous saint-myonnais qui sommes à la campagne, mais quand même compliquées pour les personnes isolées, seules ou éloignées de leur proche. A ce titre, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont soutenu ou aidé leurs voisins dans leur quotidien : courses, discussion, visite, etc.....

Nous félicitons aussi toutes les personnes du milieu médical, paramédical, alimentaire, transport, les employés municipaux et du SBA, qui ont dû poursuivre leurs activités pour les besoins de tous.

Il fut dommage de ne pas pouvoir organiser les manifestations habituelles : Fête de la Noix et Brocante à l'Ascension, Commémoration du 8 mai, Concours des Maisons Fleuries, Course de voitures à pédales en juin, Repas du 14 juillet, toutes occasions permettant aux habitants de se retrouver, d'échanger, de se connaître. Ce n'est que partie remise. Les activités jeux du vendredi après-midi et les activités manuelles du lundi organisées par le Club Loisirs Ensemble ont dû cesser. Nous espérons vivement que tout pourra reprendre en automne. L'auberge a arrêté son activité de restauration, mais a mis en place très rapidement des plats à emporter, pour maintenir son activité, mais aussi pour apporter son soutien aux plus isolés. Laurence, la patronne, continue d'ailleurs cette formule.

Cette période toute « chamboulée » a permis de constater que ces activités et manifestations sont vraiment indispensables pour le maintien et l'entretien du lien social mais, surtout pour asseoir notre existence en tant que commune.

**Continuons à être vigilant, portons les masques dès que nous nous regroupons ou pour aller dans les magasins et, maintenons les gestes de distanciations.**



**COVID-19**

**PORTRER UN MASQUE,  
POUR MIEUX NOUS PROTÉGER**

- Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré
- Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières
- Couvrir le nez et la bouche
- Une fois posé, ne plus le toucher
- Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter ou s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

 GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS  0 800 130 000 (appel gratuit)

## ETAT CIVIL

### Anniversaire d'une centenaire à St-Myon :

Célina a fêté ses 100 ans, une belle fête de famille était organisée à Saint-Myon pour honorer une bien souriante centenaire : Célina CHAUMET.

C'est entourée de ses enfants, petits enfants et arrières petits enfants que Célina a soufflé les bougies d'un siècle de vie !!!

*Adrien Chaumet*



### Nous sommes heureux d'accueillir :

Léa BARSE : 09/03/2020

Camille BOURBON DUPRE : 07/04/2020

Maélone GRAND : 15/06/2020

Mia AMARAL DE ALMEIDA : 20/06/2020

Théa SOUBIES : 25/08/2020



### Tous nos vœux de bonheur pour :

Romain ZENNOUCHE et Laura ONZON : 11/07/2020

Fernando Joao Teixeira PINHAO et Anaïs DE LAMBERT : 29/08/2020



### Nous regrettons le départ de :

Marie-Claude SUDRE : 06/02/2020

Guy AYAT : 02/06/2020

Stéphane DUBOST : 10/06/2020

## Sites internet

N'hésitez pas à consulter ces deux sites qui pourront vous renseigner sur de nombreuses démarches, administratives et locales.

**Mairie de St Myon** : <https://www.saint-myon.com>

**Communautés de Communes** : <https://www.combrailles-sioule-morge.fr/combrailles-sioule-et-morge>

## Sondage

**Merci de répondre à l'enquête jointe sur nos moyens de communication.**